

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS - 2011-2012

**VOLET 1
Patinage plus**

**VOLET 2
Jeunes Talents (aucun test de style libre)
Sans limites**

**VOLET 3
Pré-juvénile**

* Ce programme s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Montréal-Concordia, dans le cadre du programme de développement des patineurs de Patinage Québec. Les informations mentionnées dans ce document peuvent partiellement ou en totalité être sujet à changement sans engagement de la part de Patinage Québec ou de PATINAGE MONTRÉAL.

Responsable du développement des patineurs

Jocelyne Brisebois
514 382-4921
joce_bris@hotmail.com

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En accord avec le programme de développement des patineurs des Volet 1, 2 et 3 de Patinage Québec, PATINAGE MONTRÉAL vous présente son programme de développement régional comprenant les différentes catégories expliquées ci-dessous :

VOLET 1 PATINAGE PLUS

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs des écoles de PATINAGE PLUS de tous les clubs et qui répondent aux critères énumérés ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

Les patineurs et patineuses de ce volet doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être inscrit au programme PATINAGE PLUS de Patinage Canada
- Être âgé au 1er juillet 2011 de :
 - 6 ans et moins pour les filles
 - 7 ans et moins pour les garçons
- Avoir réussi l'étape 3 du programme Patinage Plus
- Ne pas avoir compétitionné dans les catégories Débutant ou Pré-préliminaire.

* *Il est fortement suggéré de choisir des patineurs qui suivent déjà le programme d'éléments des circuits de patinage plus enrichi élaboré par Patinage Québec depuis 2008 (voir le document intitulé **Circuits PatinagePlusEnrichi.pdf** joint à cet envoi).*

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits par les clubs sont considérés comme faisant partie de cette catégorie.

Les avantages pour les patineurs inscrits

PATINAGE MONTRÉAL offrira gratuitement un séminaire de développement pour tous les patineurs admissibles du VOLET 1 - patinage plus, ainsi qu'un atelier informatif aux parents. Pour la saison 2011-2012 le séminaire aura lieu Dimanche, 18 décembre 2011, en matinée, à l'aréna Père-Marquette. L'horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à l'activité offerte gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel avant le **17 NOVEMBRE 2011** à Jocelyne Brisebois : joce_bris@hotmail.com

VOLET 2 JEUNES TALENTS (aucun test de style libre)

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs de PATINAGE STAR de tous les clubs et qui répondent aux critères ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

- Être inscrit au programme PATINAGE STAR de Patinage Canada
- Ne pas être un gagnant antérieur dans cette catégorie
- Être âgé au 1er juillet 2011 de :
 - 7 ans et moins pour les filles
 - 8 ans et moins pour les garçons
- Ne pas avoir réussi de test complet de style libre
- Ne pas avoir compétitionné dans la catégorie Préliminaire ou plus.

Sélection des patineurs

Tous les patineurs inscrits participeront à l'activité de **Sélection Régionale*** organisée par PATINAGE MONTRÉAL où 5 patineurs (minimum 1 garçon) seront choisis.

* Vous trouverez tous les détails sur le déroulement de cette sélection sont indiqués dans le document intitulé : **Dépistage Régional 2012.pdf**, joint à cet envoi.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Les 5 patineurs choisis lors de la sélection régionale bénéficieront d'un suivi personnalisé pour une période de 2 ans incluant :

- un séminaire régional de développement au cours de la saison 2011-2012 (janvier 2012)
- une rencontre avec le représentant régional des entraîneurs afin de fixer des objectifs précis pour l'année (mai 2012)
- la gratuité des frais d'inscriptions aux compétitions suivantes : Invitation Souvenir Maurice-Richard, et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé
 - lors de ces compétitions les patineurs seront évalués par un officiel selon les objectifs déjà établis pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents
- le remboursement des frais d'inscriptions suite à leur participation au camp provincial Jeunes Talents (mars)
- le jumelage avec un patineur junior ou senior, membre de l'équipe du Québec (parrainage)
- une activité sur glace avec les parrains et marraines (relâche scolaire)
- la participation au Gala régional Méritas (selon la formule retenue pour le Gala)

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Chaque club peut inscrire le nombre de patineurs qu'il désire.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel avant le **17 NOVEMBRE 2011** à Pauline D. Lauzon : paulinedlauzon@videotron.ca

VOLET 2 SANS LIMITES

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs de compétition de tous les clubs qui répondent aux critères ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

- Être inscrit au programme de compétition de Patinage Canada
- Être compétiteur dans la catégorie Sans Limites pour la saison en cours et participer à une compétition (minimum)
- Être âgé au 1er juillet 2011 de :
 - 6 ans et moins pour les filles
 - 7 ans et moins pour les filles
 - 8 ans et moins pour les filles
 - 8 ans et moins pour les garçons
 - 9 ans et moins pour les garçons

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits par les clubs sont considérés comme faisant partie du volet Sans Limites.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront d'un suivi personnalisé incluant :

- un séminaire régional de développement au cours de la saison 2011-2012 (janvier)
- une rencontre avec le représentant régional des entraîneurs afin de fixer des objectifs précis pour l'année (mai 2012)
- la gratuité des frais d'inscriptions aux compétitions suivantes : Invitation Souvenir Maurice-Richard, et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé
 - lors de ces compétitions les patineurs seront évalués par un officiel selon les objectifs déjà établis pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents
- l'invitation à s'inscrire aux Championnats B de section où ils seront évalués par des entraîneurs experts de Patinage Québec qui choisiront des patineurs selon leurs critères de sélection pour participer au camp provincial Sans Limites en octobre 2012 (www.patinage.qc.ca)
- le remboursement des frais d'inscriptions suite à leur participation au camp provincial Sans Limites (octobre)
- une activité sur glace avec les patineurs juniors et seniors de l'équipe du Québec de notre région (relâche scolaire)

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Chaque club peut inscrire tous ses patineurs Sans Limites.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel avant le **17 NOVEMBRE 2011** à Jocelyne Brisebois : joce_bris@hotmail.com

VOLET 3 PRÉ-JUVÉNILE

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs compétitifs de niveau pré-juvénile

Sélection des patineurs

Tous les patineurs inscrits aux compétitions provinciales et régionales (Invitation Souvenir Maurice-Richard et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé) dans cette catégorie seront considérés comme faisant partie de ce volet.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront d'un suivi personnalisé pour la saison en cours et incluant :

- un séminaire régional de développement au cours de la saison 2011-2012 (janvier)
- une rencontre avec le représentant régional des entraîneurs afin de fixer des objectifs précis pour l'année (mai 2012)
- gratuité des frais d'inscriptions aux compétitions suivantes : Invitation Souvenir Maurice-Richard, et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé
 - lors de ces compétitions les patineurs seront évalués par un officiel selon les objectifs déjà établis pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents
- l'invitation à s'inscrire aux Championnats B de section
- une activité sur glace avec les patineurs juniors et seniors de l'équipe du Québec de notre région (relâche scolaire)

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Chaque club peut inscrire tous ses patineurs Pré-juvénile.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel avant le **17 NOVEMBRE 2011** à Jocelyne Brisebois : joce_bris@hotmail.com